



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
TARN ET GARONNE

# GESTION DES EFFLUENTS PHYTOSANITAIRES

L'arrêté du 12/09/06 régleme la gestion des effluents phytosanitaires (eaux de rinçage de la cuve du pulvérisateur, vidange des fonds de cuve, eaux de lavage de l'appareil...)



## Au champ

### *Rinçage de la cuve*

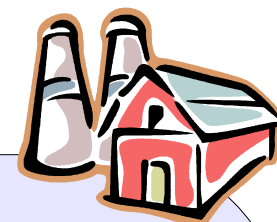
- Dilution au 1/6ème puis épandage sur la parcelle traitée sans dépasser la dose maximale autorisée

### *Vidange de la cuve*

- Après au moins un rinçage
- Dilution au 1/100ème
- 1 fois par an sur une même surface
- Respect des distances (50m des points d'eau / 100m des lieux de baignades et points de prélèvements)

### *Lavage du pulvérisateur*

- Après rinçage de la cuve
- 1 fois par an sur une même surface
- Sur un sol capable d'absorber ces effluents
- Respect des distances



## A la ferme

### Stockage des effluents

- à 10m des limites de propriétés
- prévention des risques de fuites et d'infiltration
- capacité suffisante pour effluents et déchets de traitement

### Traitement :

- ↳ par un prestataire et/ou
- ↳ avec un procédé reconnu par l'administration

### Enregistrement :

- effluents traités / stockés
- suivi et entretien du procédé
- épandages éventuels

# Procédés de traitement des effluents phytosanitaires utilisables en GRANDES CULTURES

Nom du procédé (détenteur)	Mode de fonctionnement	Description de l'appareil	Déchets générés	Champs d'application	Coût indicatif (valeur indicative, non contractuelle)
<b>EVAPOPHYT</b> ( <i>Staphyt</i> )	Déshydratation et filtration sur charbon actif	Cuve en acier inoxydable de 250 ou 500 litres, résistance électrique (3000W), extracteur d'air (1000 à 3000W) et filtre à charbon actif. Permet le traitement d'environ 60 litres par jour de fonctionnement.	Environ 40 litres de boues par an et filtres à charbon actif (20kg)	Tous types d'effluents (y compris les effluents des traitements post-récolte)	Appareil : 12000 € HT Filtres : 200 € HT / an Élimination des déchets : 2 à 3 € / kg + consommation électrique + stockage temporaire + pompe de reprise
<b>HELIOSEC</b> ( <i>Syngenta Agro SAS</i> )	Déshydratation naturelle	Bac étanche en polyéthylène noir de 3000 litres, géotextile en polyéthylène (double enveloppe), bâche en polyéthylène de 150 microns, toit transparent sur châssis métallique fixé à une dalle en ciment, grillage de protection. 1 bac permet de traiter 2500 à 4500 litres (selon la région et les conditions climatiques).	Résidu sec et bâche (environ 10kg par an)	Grandes cultures, viticulture, arboriculture, cultures légumières (hors effluents des traitements post-récolte) et ZNA	Appareil : 5000 € HT Élimination des déchets : 2 à 3 € / kg  + stockage temporaire + pompe de reprise
<b>OSMOFILM</b> ( <i>Pantec-France SARL</i> )	Déshydratation en sachet technique	Sache Osmofilm de 250 litres, positionnée dans un casier plastique ajouré, accessoires (station de remplissage, clip de fermeture, toit de colonne...) Une sachet de 250 litres est déshydratée en 2 mois en été, 5 à 6 mois en hiver. En moyenne un casier recevra 3 à 4 sachets par an.	Pour 250 litres traités, sachet et résidu sec (environ 0,5 kg au total)	Tous types d'effluents (y compris les effluents des traitements post-récolte)	Casier : 500 € HT Sachet : 25 € HT Accessoire remplissage : 160 € HT Bac rétention : 490 € HT Élimination des déchets : 2 à 3 € / kg + stockage temporaire + pompe de reprise
<b>PHYTOBAC</b> ( <i>Bayer CropScience</i> )	Dégradation biologique sur substrat	Fosse (ou cuve) étanche et aérée contenant un mélange terre-paille sur lequel sont répartis les effluents. Volume de la fosse : 1,5 à 2 fois le volume annuel d'effluents sur 60cm de hauteur. Permet de dégrader 300 à 500 litres par m <sup>3</sup> et par an.	Aucun. Délai de 5 mois minimum sans aucun apport avant épandage au champ.	Toutes cultures (hors effluents des traitements post-récolte) et ZNA	De 3000 € HT à 10000€ HT selon la dimension.  Auto-construction possible.
<b>PHYTOPUR</b> ( <i>Michael Paetzold</i> )	Coagulation, floculation, osmose inverse et filtration sur charbon actif	Cuve de stockage des effluents, pompe de transfert avec filtre, unité d'osmose inverse et filtre à charbon actif. Permet de traiter 500 ou 650 litres par heure selon les modèles.	Pour 1000 litres traités : 3kg de boues Filtres à charbon (25kg) à changer tous les 500m <sup>3</sup> traités.	Grandes cultures, viticulture, arboriculture (hors effluents des traitements post-récolte)	Prestation : 480 € HT + 89 € HT par m <sup>3</sup> traité. Élimination des déchets : 2 à 3 € / kg + stockage temporaire + pompe de reprise
<b>SENTINEL</b> ( <i>Alba Environnement</i> )	Coagulation, floculation et filtration sur charbon actif	Réservoir principal avec agitateur, unité de filtration sur charbon actif, compartiment pour recevoir et sécher les boues, moteur électrique (0,5 à 2 kWh/m <sup>3</sup> ). Permet de traiter 100 à 500 litres par heure selon les modèles.	Pour 1000 litres traités : 3 à 4 kg de boues et 0,5 à 1 kg de charbon actif.	Grandes cultures, viticulture, arboriculture, effluents des traitements post-récolte des fruits et légumes	Appareil : selon dimension (13500 € HT pour le petit modèle) Élimination des déchets : 2 à 3 € / kg + stockage temporaire + pompe de reprise

